Périodique – Bureau de dépôt : 5620 Florennes

BULLETIN 54 – décembre 2025

LES CAHIERS DU CONGO



Destinataire

ISSN 0775-9576

Revue philatélique trimestrielle



En cas de non-distribution, retour à
Ch. Hénuzet – Place Saint Roch 30
5620 Florennes

Les Cahiers du Congo

Revue trimestrielle paraissant en septembre, décembre, mars et juin. - Toute contribution rédactionnelle est la bienvenue. Elle est à envoyer à :
cahiersducongo@hotmail.com.

Toute reproduction est interdite sans autorisation écrite.

Editeur responsable : Th. Frennet - Rue La Rue, 17 – 1420 Braine-l'Alleud

Comité de rédaction L. Bierny, J. P. Flamand, Th. Frennet, Ch. Hénuzet, M. Hopperets, B. Lockhart, M. Oblin, Ch. Stockmans(†), D. Bilmans

Abonnement : 20 € à verser au compte BE 12 7320 2753 2792 (Bic : CREGBEBB) des Cahiers du Congo.

Anciens numéros : Les anciens numéros ont été réimprimés : 20 € pour quatre

Prix au numéro : 6 €

Qui sommes-nous ? Visitez : http://congo-cahiers-du-congo.org/



Document de la couverture :

Lors de la mise en service des machines à affranchissement mécanique, il est réalisé une série de « TEST » sur des fragments de papiers afin de contrôler le bon fonctionnement de celles-ci.

Le fragment présenté est un test machine avec une licence **Spéciale** « F - 6 ».

On peut voir que le cadre inférieur est modifié par l'adjonction de 2 lions encadrant « F – 6 »

Sommaire

Les sous-officiers suédois à Wavre (1904 – 1908) 2

Les affranchissements mécaniques 1929 > 1960 (suite) 10

5 centimes Parcs Nationaux – Offre commerciale 13

Les timbres à 1 franc rouge (PA8) et 4,50 francs bleu (PA11) de la poste aérienne du Congo Belge émis pour le Carnet A5 (suite) 15

Les sous-officiers suédois à Wavre (1904 – 1908)

Laurent Bierny

INTRODUCTION

Avant que le Congo ne devienne un état souverain en 1885, les Suédois y étaient, parmi les Européens présents, les troisièmes les plus nombreux après les Belges et les Italiens. En 1880, Léopold II a vu des athlètes militaires suédois se produire à Bruxelles. Impressionné par leur sens de la discipline, du devoir et par leur force, le roi a exprimé au chef des athlètes, Victor Balck, que des hommes dotés de telles qualités étaient nécessaires au Congo. Lorsque l'Etat Indépendant du Congo est créé, Léopold II, pour mener à bien son projet de développement de cet immense territoire, fait recruter des agents dans divers pays européens, essentiellement les pays qui ne possédaient pas de colonies afin de limiter l'influence que ces pays auraient pu exercer par le biais de leurs citoyens. Les scandinaves sont engagés en nombre et parmi ceux-ci, les Suédois fournissent le contingent le plus important. Petite nation sans colonie, la Suède, qui avait participé à la conférence de Berlin et pleinement adhéré aux accords qui avaient été conclus, était à l'époque, affaiblie par une pauvreté généralisée, une émigration croissante et, à partir de 1905, par la dissolution de l'union avec la Norvège. Le projet de Léopold II lui offre une occasion unique de participer aux marchés du travail d'une Europe alors en expansion et d'améliorer, elle aussi, son image. Des centaines de Suédois se rendent dans l'Etat indépendant du Congo, recrutés tantôt comme officiers militaires, tantôt comme marins (capitaines ou mécaniciens) chargés d'assurer l'indispensable circulation des bateaux à vapeur. Un Suédois, en particulier, joua un rôle de premier plan dans le recrutement de ses compatriotes : Johann Ästrand. Engagé comme sergent de la force publique de l'EIC en janvier 1897, il accompagne le capitaine Henry lorsque celui-ci est désigné pour occuper la station de Lado, dans l'enclave du même nom, en 1898. Il séjourne ensuite à Kero, autre station de l'enclave et retourne en Europe au terme de son contrat de trois ans. Il effectue un second séjour au Congo de juillet 1900 à juillet 1904 durant lequel il est nommé sous-lieutenant. Pendant cette période, il réside à Kadjo-Kadji d'où est envoyé l'entier illustré ci-après. De janvier 1905 à juillet 1908, il effectue un troisième terme au cours duquel il est nommé capitaine-commandant. De février 1909 à janvier 1911, il effectue son dernier terme au Congo qui est devenu entretemps le Congo Belge.

Entier postal pour l'intérieur n°16 (+ 5 centimes pour l'étranger) expédié le 27 septembre 1903 par Johann Ästrand de Kadjo-Kadji pour Vinslöv (S), oblitéré à Ibembo le 3 novembre 1903, cachet de passage de Léopoldville (18 nov 1903). Le timbre complémentaire de 5 centimes a été enlevé.



Tarif : Carte postale pour la Suède 15 centimes



Kadjo-Kadji est situé dans l'enclave de Lado, non loin de Dufilé. Depuis décembre 1901, le courrier en provenance de l'enclave n'est plus acheminé par la voie du Nil en raison de divergences politiques entre Léopold II et les Anglais. Cette interdiction, imposée par Léopold II sera levée au début de l'année 1904.Pendant cette période d'interdiction, le courrier international transite par le Congo et l'acheminement du courrier vers l'Europe se fait en trois mois au lieu des trois semaines lorsqu'il passe par le Nil.

Lors de son premier terme, Johann Ästrand avait pris part à l'expédition du Nil (septembre 1899 – avril 1900), dirigée par le commandant Josué Henry et avait fait partie

de la garnison de Kero, véritable camp retranché sur le Nil blanc, à la frontière septentrionale de l'enclave de Lado. Lorsqu'il revient au Congo pour son deuxième terme, il est à Kadjo-Kadji dès le mois de septembre 1900, date à laquelle la voie du Nil est utilisée par le courrier. Quand il envoie cet entier postal 1903, la voie est fermée.

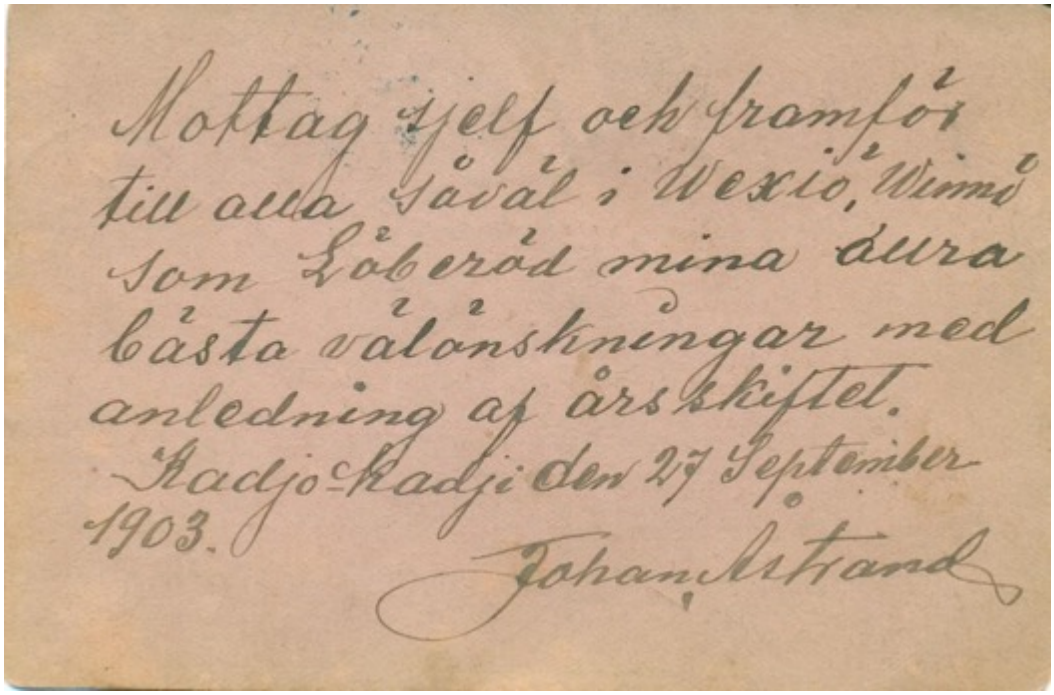

La traduction du texte écrit en suédois est la suivante : « Recevez, pour vous-même et pour tous à Växjö, Vinnö et Löberöd mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, Kadjo-Kadji, le 27 septembre 1903. » Cela pourrait paraître étrange d'envoyer ses vœux un 27 septembre mais c'est dans ce cas précis, une indication que Johann Ästrand savait que le courrier serait envoyé par le Congo et non par le Nil.

A partir de 1890, une campagne d'opinion se développe particulièrement au Royaume-Uni et aux États-Unis, pour forcer Léopold II à renoncer à sa propriété du Congo. Elle se fonde en grande partie sur des rapports de missionnaires britanniques et suédois travaillant au Congo qui dénoncent le travail forcé et les abus commis au Congo. Ces rapports contribuent à façonner l'opinion publique en Europe. En Suède et ailleurs, cela engendre une conséquence négative sur les engagements au Congo. La mortalité due aux maladies semble aussi refroidir quelque peu l'enthousiasme qu'avaient manifesté les engagés des premières heures. Aussi quand Johan Ästrand quitte le Congo à la fin de son second terme à bord du SS Philippeville qui accoste à Anvers le 4 juillet 1904, il est convoqué par les autorités de l'EIC qui le chargent de recruter 40 sous-officiers suédois pour la future école de Wavre, réservée uniquement aux Suédois.

De retour en Suède, il publie des annonces dans les journaux Kristianstads Läns Tidning, Skånska Dagbladet, Smålandsposten et Stockholmstidningen à deux reprises du 09-09-1904 au 15-09-1904.

*« **Le gouvernement de l'Etat Indépendant du Congo** recrute environ 40 sous-officiers suédois, 1er artilleurs et caporaux avec examen de sous-officier. »*

G A.M. i Sk. Dagbl., Smål.-P:n och Stockh.-Tidn. 2 ggr. [13]

Kongostatens regering

engagerar som underofficerare ett 40 tal svenska underofficerare, 1. konstaplar och korpraler med underofficersexamen. Prospekt tillhandahållas och upplysningar meddelas af undertecknad om anmälan göres inom 14 dagar.

Johan Åstrand,
Premierlöjtnant i Congoarmén,
adr. ***Winslöf.*** 209

*Des prospectus sont disponibles et des informations peuvent être fournies par le soussigné si une demande est faite dans les 14 jours. **Johan Ästrand**, premier lieutenant dans l'armée du Congo, adresse : **Vinslöv** »*

Les journaux rapportent plus tard qu'ils ont reçu plus de deux cents candidatures et eu du mal à en sélectionner quarante.



Svensk Souslt., nuv. Ltnt. J. Åstrand.

Ästrand part pour la Belgique, passe quelques mois à Bruxelles pour des examens à l'école coloniale, puis entreprend son troisième séjour au Congo en embarquant à Anvers sur le SS PHILIPEVILLE le 19 janvier 1905.

Les sous-officiers suédois à Wavre

Dans le courant de l'année 1904, une décision importante est prise en Belgique ; elle aura de grandes conséquences pour de nombreux Suédois, principalement des premiers maîtres et des caporaux d'armée, qui, après avoir atteint ce grade, devaient souvent attendre de nombreuses années pour devenir sergents dans l'armée suédoise. En septembre 1904, on pouvait lire dans les journaux belges que l'État Indépendant du Congo avait l'intention de former spécialement (le chiffre de 50 est mentionné) des sous-officiers suédois (les Norvégiens sont aussi mentionnés) dans la ville de Wavre, Ils seraient hébergés dans une unité de formation de la ville et porteraient l'uniforme de l'État libre du Congo en bleu foncé et noir de Brandebourg ! Après 6 mois (et un cours colonial à Bruxelles), ils devaient directement partir en bateau pour Boma au Congo pour y recevoir leur affectation finale avec le grade de sous-lieutenant. La ville de Wavre accueillait depuis 1876 l'école régimentaire du régiment des carabiniers. Une section des sous-officiers suédois y fut ouverte de 1904 à 1908. Pour pouvoir servir au Congo, les sous-officiers suédois avaient dû obtenir l'autorisation spéciale de leur gouvernement et le roi de Suède était intervenu personnellement.

Les militaires suédois ont été hébergés à l'hôtel de l'Escaille entre 1904 et 1908 qu'ils ont eux-mêmes rebaptisé « SVEABORG » du nom d'une forteresse sur une île de la mer Baltique.

Photographie prise à l'arrière de l'hôtel de l'Escaille représentant les sous-officiers suédois en présence de deux sous-officiers belges (flèches rouges) qui les assistaient.

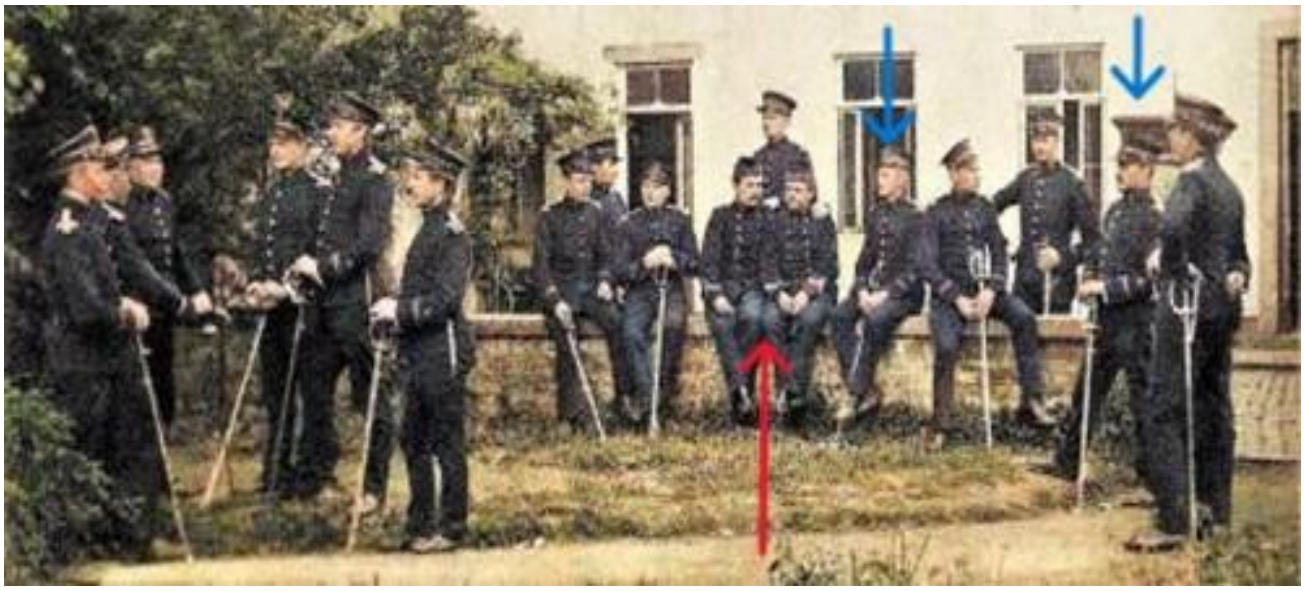

Les Suédois n'étaient pas autorisés à porter leurs uniformes et armes du Congo en Belgique ; ils ont été autorisés à le faire uniquement pour la photographie ! C'est également le cas des photos que tous les Suédois à Wavre ont rapidement prises en studio pour pouvoir les envoyer à leurs parents et amis ! La formation qui était suivie par les sous-officiers suédois à Wavre était principalement axée sur l'apprentissage

de la langue française et les procédés militaires en usage en Belgique. Pour rappel, une condition sine qua non pour un engagement à l'Etat Indépendant du Congo était la connaissance de la langue de Voltaire. Cette formation durait six mois.

Ensuite un deuxième cycle de cours était organisé à l'école coloniale de Bruxelles. Les Suédois de Wavre devaient s'y rendre en train chaque jour. Le cours durait de 1 à 3 mois selon les sources, et peut-être variait-il au fil du temps avec la participation de personnes de toutes nationalités désirant devenir fonctionnaires/officiers de l'État du Congo.

Ce cours colonial, qui vit le jour le 5 janvier 1904, possédait deux niveaux :

A.supérieur : pour ceux qui étaient officiers (y compris les étrangers s'ils connaissaient le français) ou ceux qui avaient déjà été au Congo.

B.inférieur : pour ceux qui partaient la première fois.

Il consistait principalement à assister à une série de conférences sur l'organisation de l'Etat Indépendant du Congo et les accords internationaux auxquels l'État était partie, la géographie et l'histoire naturelle du Congo, les ressources du pays, l'agriculture, l'hygiène, les règlements de la force publique, etc.

Les sept premiers Suédois ayant suivi le cours colonial supérieur à Bruxelles de 2 mois ou d'abord le cours de Wavre de 6 mois, puis le cours colonial inférieur à Bruxelles de 2 mois, sont partis ensemble le 2 mars 1905 d'Anvers pour le Congo, à bord du S/S Léopoldville.

Parmi ceux-ci, on peut citer :

Cours colonial pour officiers du 03/01/1905 au 01/03/1905 :

Carl Herman Lindqvist (1870-1954)

Cours de Wavre et cours colonial inférieur pour sous-officiers : Julius

Evald Ahlenius (1877-1910),
Karl Fredrik Andersson (1880-1905) OskarJohansson
(1874-?),
Per Teodor Hultberg (1881-1959),
Emil Bengtsson Stridsberg (1882-1909).

Les Allemands ayant détruit les archives de l'école pendant la Seconde Guerre mondiale, aucune documentation n'existe plus sur les Suédois ayant suivi la formation. On peut cependant estimer le nombre de Suédois ayant séjourné à Wavre grâce à une publication d'une revue militaire ayant abordé le sujet.

Un Suédois ayant visité l'école en avril 1907 a écrit dans la revue "Swensk Underofficerstidning" parue le 31 mai 1907 que depuis la création de l'école, 114 anciens militaires suédois ont pris du service dans l'État du Congo.

Parmi eux, 31 se trouvent actuellement à Wavre et partiront cette année.



Svensk
Underofficerstidning

Nr 10 Den 31 Maj 1907

SVENSKARNE I WAVRE.

Après l'annexion du Congo par la Belgique, le recrutement étranger pour la force publique prit fin et la section réservée aux sous-officiers suédois ferma ses portes à Wavre au cours de la même année. En témoignage de reconnaissance pour services rendus par l'école, le roi Gustave V de Suède décerna en 1908 au commandant de l'école, le commandant Bernard, la croix d'officier de l'ordre de l'Epée de Suède.

Un des sous-officiers suédois passé par l'école des carabiniers de Wavre, Eimer Egström, épousa une Wavrienne le 23 juin 1913 et se fixa définitivement à Wavre où il décéda le 28 octobre 1953.

La rédaction de cet article n'aurait pas été possible sans la contribution d'Hakan Flycht qui m'a remis toutes les informations qu'il avait pu collecter au sujet de cette école de Wavre. Je lui suis très reconnaissant et le remercie vivement d'avoir toujours pris le temps de répondre aux questions que je lui ai posées lors de nos nombreux échanges.

Les Affranchissements Mécaniques 1929 > 1960

Y. Winand, Président de la SBEP
Avec la collaboration de : C. Hénuzet et J-P Flamand

FRANCOTYP 'Cc' (Allemagne) 29.08.1951
Licence F



Une fois la machine installée et contrôlée par le préposé, celui-ci réalise, à titre de « TEST » pour contrôler le bon fonctionnement, une série de vignettes d'une valeur à 0 franc.

Test machine
« F 1 »
avec publicité
« Banque Belge d'Afrique SCRL Elisabethville »

à * 0,10

Peu courant car les centimes devront être payés à l'Administration postale.



Test machine « F 3 »

avec publicité pour
la bière SIMBA

« F »
non encadré





Test machine « F 14 »

« F » encadré

03 mai 1958 Albertville – Léopoldville ouest



Tarif : Imprimé en service intérieur par avion : exempt de port ordinaire + surtaxe Aérienne. Total = 1,20 Fr.

4 août 1956 Elisabethville – Bruxelles



Tarif : carte postale par avion : taxe combinée carte postale toutes mentions + surtaxe aérienne. Total = 3,50 Fr.

5 mai 1956 Elisabethville – Anvers



Tarif : lettre par avion : taxe combinée lettre /10 g + surtaxe aérienne. Total = 6,50 Fr.

5 centimes Parcs Nationaux – Offre commerciale

M. Hopperets

Pour faire suite à la série d'articles consacrés à l'émission Parcs Nationaux publiés précédemment dans les Cahiers, nous vous présentons un document un peu particulier.

Il s'agit d'une offre commerciale, datant de 1942, et émanant de la société EUROPEAN STAMP & Co située avenue du Midi 64 à Bruxelles, artère bien connue de tous les philatélistes d'un certain âge.



Cette offre propose à la vente le timbre à 5 centimes de l'émission Parcs Nationaux par quantités importantes, soit 1.000, 10.000 ou 100.000 exemplaires ! Le prix est dégressif en fonction des volumes commandés.

Le tirage de ce timbre est connu précisément et s'élève à 2 millions d'exemplaires. Pour pouvoir proposer une telle offre, nous pouvons supposer que cette société a pu acquérir une partie importante de ce tirage. Nous ignorons à quelles conditions et dans quelles circonstances ; nous rappelons que l'offre date de 1942, durant la Seconde Guerre mondiale.

L'impression de ces timbres a été réalisée par l'Atelier du Timbre à Malines et la période de validité s'est étendue du 15 mars 1938 au 31 août 1942.
La date d'envoi de l'offre (voir page suivante le côté adresse de la carte) semble être le 18-V-1942, soit peu avant la mise hors cours du timbre. Comme le texte mentionne que le timbre est épuisé, notre hypothèse est que la société a directement acheté auprès de l'administration des Postes le stock de timbres invendus avant leur mise hors cours. Il est quasi certain que ces timbres n'ont donc jamais été expédiés au Congo.

Pour montrer combien l'activité de négociant en philatélie pouvait être rentable à l'époque, nous avons procédé à un petit calcul. En partant du postulat que la société ait acheté ces timbres à leur valeur faciale, soit 5 centimes l'unité, en cas de vente de 1.000 exemplaires le prix de vente s'élevait à 250 francs pour un prix d'achat de 50 francs, soit un coefficient multiplicateur de 5 !

Dans le cas d'une vente de 10.000 exemplaires, le coefficient multiplicateur est 4 et, en cas d'une vente de 100.000 exemplaires, le coefficient est encore 3.

Intéressons-nous à présent au côté adresse de la carte publicitaire. Comme on peut aisément le supposer, l'offre n'était pas destinée au collectionneur lambda, mais bien à des professionnels.



Le destinataire de la carte est un certain Mr Delacourcelle, place de Rennes à Paris. Une rapide recherche sur Internet nous apprend qu'il s'agissait d'un marchand réputé ayant pignon sur rue.

En plus d'être négociant, il était également un philatéliste averti. C'est ainsi qu'il a notamment découvert certaines curiosités sur le timbre n° 15 de France (25 centimes Empire) ; elles ont d'ailleurs été baptisées « Retouches de Delacourcelle ».

Une remarque également concerne le trajet effectué par la carte. Le courrier a été posté à Bruxelles à destination de Paris. Le parcours n'a pas été linéaire ainsi qu'en atteste la marque « A.c. » dans un cercle. Il s'agit d'une marque de censure apposée à Cologne.

Les timbres à 1 franc rouge (PA8) et 4,50 francs bleu (PA11) de la poste aérienne du Congo Belge émis en feuillets pour le Carnet A5

C.Hénuzet

Les feuillets des carnets :

Genèse : pour bien comprendre la conception et la fabrication des feuillets, il faut revenir quelques années auparavant, c'est-à-dire en 1916, aux timbres de l'émission Mols.
A cette date apparaissent les premiers feuillets issus de feuilles complètes de timbres et la fabrication du premier carnet de timbres au Congo Belge.
La fabrication des timbres Mols fut réalisée par l'imprimerie Waterlow & Sons de Londres (Angleterre). C'est également elle qui réalisa la confection des carnets à la demande de l'administration des Postes Belges pour sa colonie du Congo.

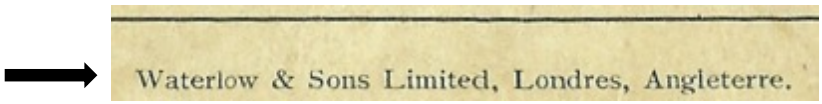

Il est repris dans le COB comme Carnet A1 Taille 80%



Composition du carnet : il est composé de feuillets de 10 timbres (5x2) : 5 feuillets à 5 centimes - 3 feuillets à 10 centimes - 3 feuillets à 15 centimes et 2 feuillets à 25 centimes.

Les dimensions du carnet sont : 15,3 cm de long sur 10 cm de haut.

Présentation de l'intérieur du carnet. Sa taille est réduite de 30%.



Chaque feuillet est séparé par une feuille d'intercalaire (côté droit) pour éviter que les feuillets ne collent entre eux.

Nous n'aborderons pas le sujet en détail, celui-ci fut réalisé par Charles Joncker dans son ouvrage « Les timbres pour carnets du Congo Belge » dont les premiers articles furent publiés dans le Balasse magazine n° 25 de mars 1942 / n° 26 de juin 1942 et n° 28 de janvier 1943. Un chapitre est également repris dans l'ouvrage du Général Du Four « Congo Cinquante Ans d'Histoire Postale » de 1962 (page 237). Nous vous présentons le résultat final pour permettre une meilleure compréhension de la fabrication des feuillets pour le carnet A5 contenant les feuillets des deux timbres de la poste aérienne du Congo.

Taille de la feuille et du feuillet réduit de 20%. Feuille issue du tirage V3 + E3 de 1916



Suite à une étude réalisée par R.H.Keach du Belgian Congo Study Circle, bulletin n°35 de 1980, nous pouvons dire que les 3 tirages de timbres pour carnets furent réalisés après le 28-11-1916 et avant le 22-1-1920.

Pour la fabrication du carnet, il fut confectionné une planche spéciale composée de 4 panneaux de 10 timbres (2 x 5). Ils seront dénommés : Alpha (α) - Beta (β) - Gamma (γ) - Delta (δ).

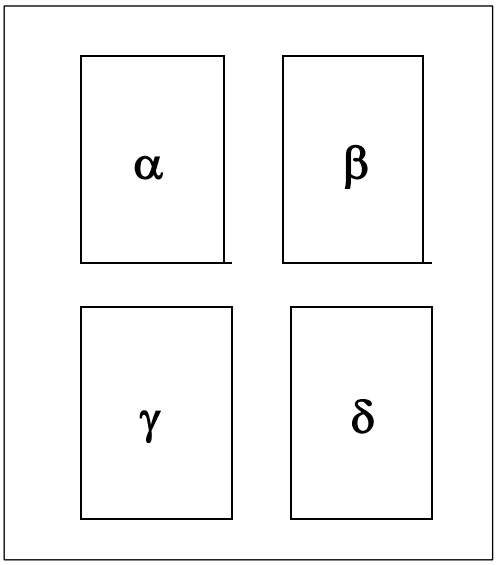

Waterlow & Sons utilisait la perforation linéaire. Les 4 bords de feuilles sont perforés.

Taille réduite de 30 %.



En 2001 et 2002, nous avons eu l'autorisation de consulter les archives de l'Atelier du timbre de Malines concernant les timbres du Congo à l'ex-musée Postal à Bruxelles et plus spécialement les matériels d'impression des timbres, autrement dit ; les coins - les planches d'impression - etc.
Une première constatation que nous avions faite et qui nous intéresse ici est le fait que, lorsque l'imprimerie devait imprimer par exemple une feuille de 50 timbres de la même valeur, le coin (« négatif » du timbre à réaliser) n'était pas fabriqué 50 fois mais la quantité produite pouvait atteindre 150 coins soit 3 fois la quantité nécessaire pour une feuille de 50. Pareille constatation concernant les planches de cuivre pour les timbres gravés en taille-douce.
Il y avait donc du matériel en réserve pour le cas où un accident se serait produit durant l'impression des feuilles.

L'Atelier du timbre à Malines copiera ce procédé pour réaliser les feuillets du carnet A5.

Les timbres de Poste Aérienne émis en carnet :

Thèse des feuillets du carnet :

Contrairement aux timbres émis en 1934 et 1937, les timbres pour le carnet furent imprimés sur 1 feuille de 64 timbres répartis sur 2 panneaux différents (2 x 32 timbres). Panneau 1 (4 x 8 timbres) et panneau 2 (4 x 8 timbres).



Taille réduite



1) Format de la feuille : Cette représentation est faite à partir de tous les feuillets à 1 franc et 4,50 francs que l'on a pu étudier et contrôler.

Fig.A

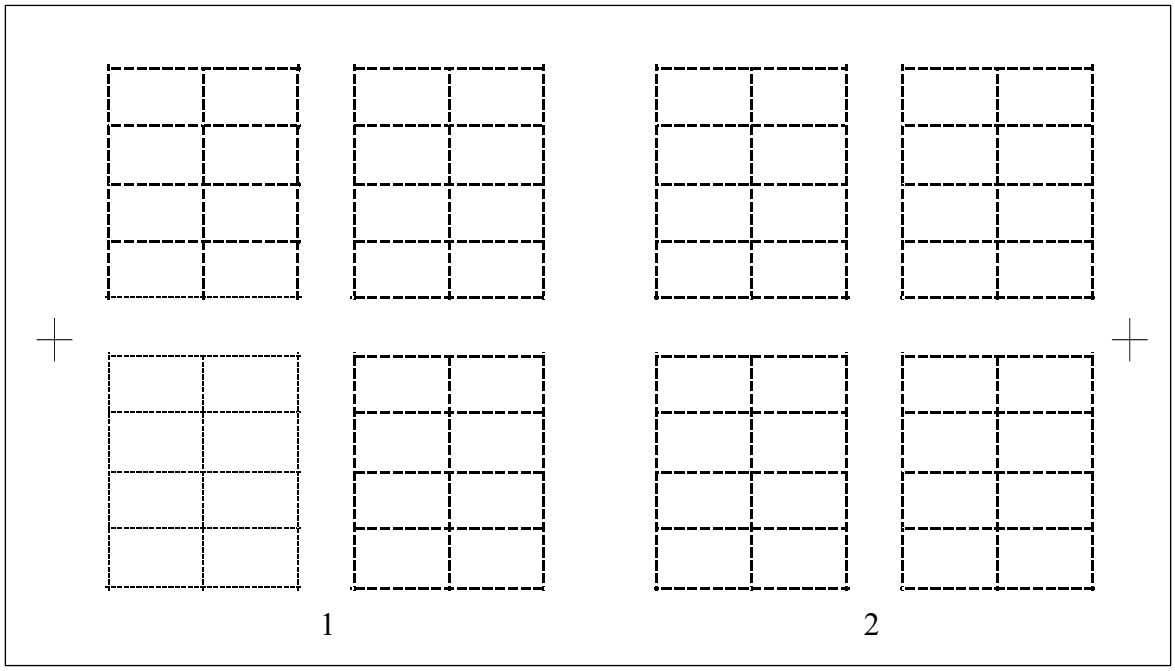

Les carnets ont les dimensisons suivantes :



CONGO BELGE. - BELGISCH-CONGO.

Le présent carnet contient :

8	timbres ordinaires	à fr.	0,50
16	idem	à fr.	0,75
16	idem	à fr.	1,25
8	idem	à fr.	1,50
8	idem	à fr.	2,50
16	timbres avion	à fr.	1,00
8	idem	à fr.	4,50

Dit boekje bevat :

8	gewone zegels	aan fr.	0.50
16	idem	aan fr.	0,75
16	idem	aan fr.	1,25
8	idem	aan fr.	1,50
8	idem	aan fr.	2,50
16	vliegtuigzegels	aan fr.	1,00
8	idem	aan fr.	4,50

Prix du carnet : 120 frs.
Prijs van het boekje : 120 fr.

Recommandations au public.

Libeller les adresses des correspondances en caractères latins et les mettre sur la partie inférieure de l'enveloppe dans le sens de la longueur.
Indiquer les adresses d'une manière suffisamment précise pour que la remise aux destinataires puisse avoir lieu sans recherches.
Coller les timbres-poste à l'angle droit supérieur du côté de la suscription.
Indiquer extérieurement l'adresse de l'expéditeur pour que l'envoi puisse lui faire retour en cas de non remise.

Aanbevelingen voor het publiek.

De adressen van de briefwisselingen in Latijnsche letteren schrijven en ze aanbrengen op het onderste gedeelte van den omslag in den zin van de lengte.
De adressen op eene voldoend nauwkeurige wijze vermelden, opdat de uitreiking aan de bestemmelingen zonder opzoekingen kunne geschieden.
De postzegels in den bovensten rechterhoek, langs de zijde van het adresopschrift, plakken.
Aan de buitenzijde het adres van den verzender aanbrengen, opdat de verzending hem, in geval van niet-bestelling, kunne teruggezonden worden.

Achetez vos timbres en carnets
Koopt uwe zegels in boekjes

Expédiez vos correspondances par AVION
Verzendt uwe briefwisseling per VLIEGTUIG

Taille 1/1

La longueur est de 14 cm sur une hauteur de 10,8 cm. Tous les feuillets intérieurs, timbres et publicités seront agrafés à l'aide de deux agrafes côté gauche du carnet.

Vue arrière du carnet

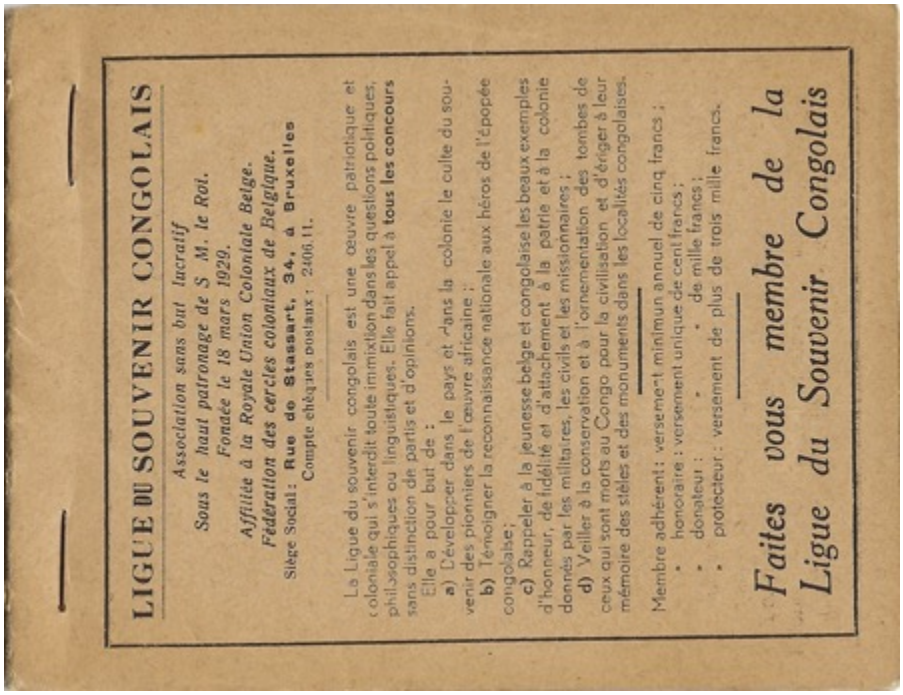

LIGUE DU SOUVENIR CONGOLAIS

Association sans but lucratif
Sous le haut patronage de S. M. le Roi.
Fondée le 18 mars 1929.
Affiliée à la Royale Union Coloniale Belge.
Fédération des cercles coloniaux de Belgique.
Siège Social : **Rue de Stassart, 34, à Bruxelles**
Compte chèques postaux : 2406.11.

La Ligue du souvenir congolais est une œuvre patriotique et coloniale qui s'interdit toute immixtion dans les questions politiques, philosophiques ou linguistiques. Elle fait appel à **tous les concours** sans distinction de partis et d'opinions.
Elle a pour but de :
a) Développer dans le pays et dans la colonie le culte du souvenir des pionniers de l'œuvre africaine ;
b) Témoigner la reconnaissance nationale aux héros de l'épopée congolaise ;
c) Rappeler à la jeunesse belge et congolaise les beaux exemples d'honneur, de fidélité et d'attachement à la patrie et à la colonie donnés par les militaires, les civils et les missionnaires ;
d) Veiller à la conservation et à l'ornementation des tombes de ceux qui sont morts au Congo pour la civilisation et d'ériger à leur mémoire des stèles et des monuments dans les localités congolaises.

Membre adhérent : versement minimun annuel de cinq francs ;
- honoraire : versement unique de cent francs ;
- donateur : - de mille francs ;
- protecteur : versement de plus de trois mille francs.

Faites vous membre de la Ligue du Souvenir Congolais

Elles seront rentrantes, le côté plié à l'intérieur du carnet.

Vue intérieure



La mesure des agrafes est le modèle 15 x 5 mm.

2) Les indications marginales :

La feuille complète avec les timbres de carnet n'ayant jamais été encore rencontrée, tout le travail de recherche se base sur l'étude des feuillets découpés.

Taille réelle du feuillet *Longueur : 13,7 cm - Largeur : 10,5 cm*

1° Les trous d'agrafes :

Sur chaque feuillet, on peut voir 4 trous, ce sont les traces laissées par le passage des Agrafes ; dans 99% des feuillets rencontrés ce sont les seules «indications ou marques» que l'on rencontre. Quelques feuillets ont été trouvés sans aucun trou. Probablement des surplus de carnets non utilisés. Dans les feuillets non dentelés, les trous ne sont pas présents, on n'a jamais rencontré de carnet complet non dentelé jusqu'à aujourd'hui.

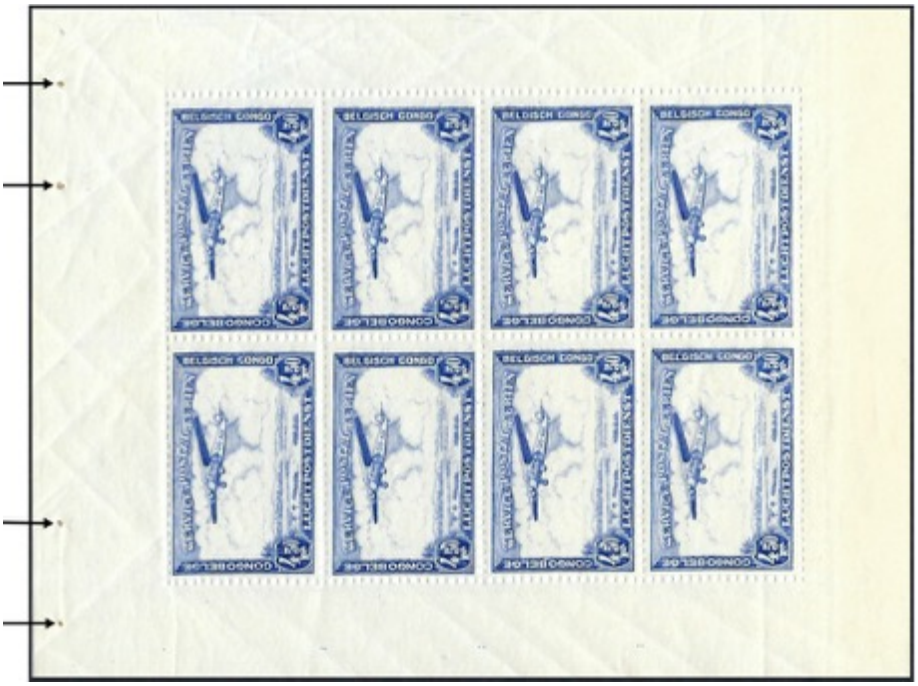

Taille réduite de 15%

Les feuillets sont placés et agrafés indistinctement du sens des timbres ; c'est le plus large bord de feuille qui compte.

